Image not found or type unknown

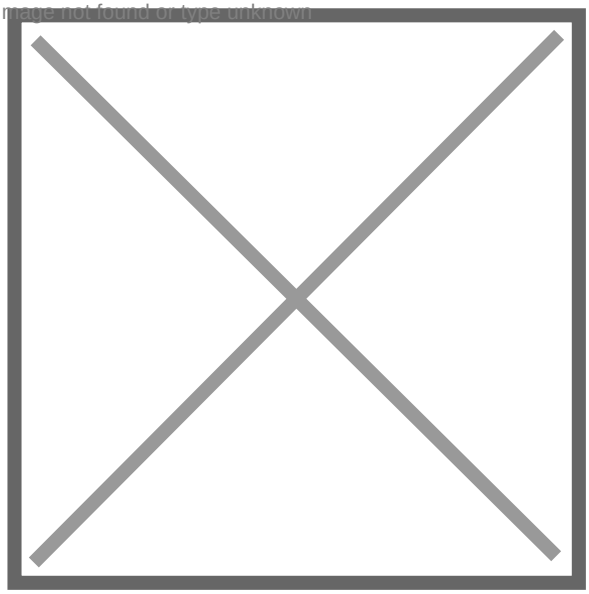

Cdd remplacement personne maladie

Par **Papou@**, le **11/12/2020** à **10:40**

Mon contrat cdd se termine aujourd'hui , je devais signer un nouveau contrat et j'apprends que du coup il poursuivra pas mon cdd de remplacements d'une personne longue maladie.
Est-ce légal ?
En sachant qu'ils me doivent des heures 50h pas encore payé ??
Je suis abasourdie !!

Bonjour,
Les formules de politesse telles que "bonjour" ou "merci" sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...
Merci pour votre attention.

Par **Visiteur**, le **11/12/2020** à **10:54**

Bonjour

Ce contrat était-donc "à terme précis "...

Comportait-il les dates de début et de fin et une clause de renouvellement éventuelle?

Car pour le remplacement d'un salarié absent, on utilise plutôt le CDD à terme imprécis qui précise une durée minimale et l'évènement qui sonne sa fin, sinon, il pourrait être requalifié en

CDI.

https://www.legavox.fr/blog/maitre-arbez-nicolas/terme-precis-imprecis-duree-renouvellement-20583.htm

Par **itsfriday**, le **15/12/2020** à **14:40**

Bonjour, un CDD à une date de fin qui est noté sur votre contrat. Votre employeur vous avait-il fait signer une promesse d'embauche pour le second CDD ? car rien de l'oblige à en fair eun second...pour quelles raisons vous doit-ils 50h non payés ? est-ce des heures supplémentaires ? car cela est obligatoire et sera envoyé en meme temps que votre solde de tout compte :)

Par **morobar**, le **16/12/2020** à **11:14**

[quote]
un CDD à une date de fin qui est noté sur votre contrat

[/quote]
Il ne faut pas écrire n'importe quoi.

Des CDD sans date de fin cela exsite et en grannd nomùbre.

On évoque alors le CDD sans terme précis ou à terme imprécis.

[quote]
sera envoyé en meme temps que votre solde de tout compte :)

[/quote]
Le solde de tous comptes est QUERABLE, c'est à dire qu'il esdt tenu à disposition du salarié dans l'entreprise. Il faut donc aller le chercher.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés